DLP-2-5-90257253
ISSN 0992-9924

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

® Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Viticulture Bas-Vivarais

Abonnement annuel : 160 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 6 - 27 Avril 1990

MELANGES : pas plus de 3 produits différents dans la cuve
MILDIOU : le concours Mildiou est ouvert
tableau des produits utilisables
EXCORIOSE : encore des vignes à protéger
BLACK-ROT,OIDIUM : poursuite de la lutte

MELANGES : pas plus de trois produits différents dans la cuve.

En effet, plus les mélanges sont complexes, moins le résultat final est maitrisé : risques de phytotoxicité et/ou de moindre efficacité.
Vérifier la compatibilité des produits utilisés : tableaux de compatibilités diffusés par les firmes, indications données dans la notice des produits.
Si les produits sont de firmes différentes, tester systématiquement tout mélange inhabituel :
- vérification de la compatibilité physique dans une éprouvette.
- traitement d'abord en localisé.

MILDIOU : le concours Mildiou est ouvert.

** Situation* : **des contaminations probables mais limitées.**
Le Mildiou mosaïque n'était pas abondant en fin de saison 1989 et la sècheresse de l'hiver n'a pas favorisé l'évolution des oeufs d'hiver.
Cependant, depuis le début avril, un temps instable et pluvieux s'est installé. Les premières pluies du mois (2 au 8) ont réhumidifié un sol très sec. Les suivantes (14-15 ; 18-20 puis 22-23) ont pu provoquer localement des contaminations limitées. En effet, les conditions (température, hauteur de pluie) ne dépassaient que de peu le minimum requis pour avoir une contamination de Mildiou. C'est dans la partie Est du Bas-Vivarais qu'elles ont été les plus favorables au Mildiou (de LUSSAS - VOGUE - ST MAURICE d'IBIE - ORGNAC à la Vallée -du-Rhône).

** Préconisations* :
Pas de traitement mais des précautions culturales.
- supprimez les pousses en bas des souches.
- facilitez l'écoulement de l'eau dans les parcelles.

LE CONCOURS MILDIOU EST OUVERT : recherchez les foyers primaires.
Particulièrement sur les vignes sensibles ou en situation favorable (vignes souvent atteintes, parcelles attaquées en 1989, bas-fonds humides).
Observez plus spécialement les rameaux en bas des souches ou traînant par terre.
Les 1ères taches pourraient sortir dans les 1ers jours de mai.
Les viticulteurs qui nous signalerons les trois premiers foyers de communes différentes, bénéficieront d'un abonnement gratuit de un an à la revue PHYTOMA - Défense des cultures.

Pour nous répondre : coupon détachable au dos de l'en-tête du bulletin.

P363

Imprimerie de la Région RHÔNE ALPES Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

Nom, prénom : ....
Adresse : ....
....
Téléphone : ....
Lieu de découverte de la tache
de mildiou (commune, quartier) :
....

Date : ....

Age de la vigne : ....
Cépage : ....
Rang de la feuille sur le rameau en
partant de la base (1er, 2e,etc...)......
....
Situation du vignoble :côteau, plaine,
cuvette,etc...)
....
....
Importance de l'attaque : ....

..✂.....Coupon à détacher et à retourner complété avec votre échantillon ....

En cas de découverte de taches de mildiou :
- téléphonez à la Protection des Végétaux - Poste de Privas (75.64.64.22)
- envoyez les feuilles tachées entre 2 feuilles de papier journal) important pour ou dans du coton hydrophylle et glissez le tout dans un sac plastique) la conservation
- envoyez ce sac dans un colis affranchi à : D.D.A.F.
  3e Service PROTECTION DES VEGETAUX
  7, Bld du Lycée - B.P. 719
  07007 PRIVAS CEDEX

EXCORIOSE : protection encore localement nécessaire.

Certaines vignes n'ont pas encore dépassé le stade de sensibilité et le temps pertubé actuel est favorable à la maladie.
Le 2ème traitement (lorsque 40 % des bourgeons sont au stade E) reste à faire dans les vignes les plus tardives.

BLACK-ROT : protection soignée nécessaire.

Le temprs pluvieux de ces dernières semaines a favorisé le développement de cette maladie. Dans tous les vignobles où elle est présente à l'état endémique, la protection préventive doit être particulièrement soignée, selon les préconisations de nos précédents bulletins.
Dans ces zones, utilisez des produits homoloués contre le Black-Rot aux doses préconisées contre cette maladie.

OIDIUM : poursuite de la lutte préventive.

Selon les préconisations de nos précédents bulletins.
Contrairement aux maladies citées plus haut, l'Oïdium peut se contenter de périodes d'hygrométrie élevée pour se développer, sans que le feuillage ne soit mouillé.
A partir des 1ères attaques, le vent disperse les spores.

PRINCIPALES SPECIALITES HOMOLOGUEES (OU EN A.P.V.) CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

Spécialités à base de fongicides de "surface"

Nombreux fongicides de contact à base de cuivre, dithiocarbamates, (manèbe, mancozèbe, propinèbe, métirame de zinc, etc.), phtalimides, (folpel, captane), sulfamide (dichlofluanide), quinone (dithianon), faisant l'objet de 226 spécialités.

Spécialité	Dose kg ou l/ha	Concentration des matières actives mises en oeuvre à l'hectare (g)
Spécialités à base de cymoxanil ("pénétrants")		
ANTEOR	3	cymoxanil (120) + folpel (1002)
ANTEOR C	6	cymoxanil (120) + cuivre (750) + folpel (498)
ANTEOR C 3	3	cymoxanil (120) + cuivre (750) + folpel (501)
ANTEOR FLO	3	cymoxanil (120) + folpel (1002)
AVISO CUP	2,5	cymoxanil (120) + métirame zinc (460) + cuivre (602)
AVISO G	2,5	cymoxanil (120) + métirame zinc (1600)
COPRAL	7,5	cymoxanil (120) + cuivre (150)
CUPROFIX CZ ACTIVE	5	cymoxanil (120) + zinèbe (350) + cuivre (850)
CUPROFIX F ACTIVE	5	cymoxanil (120) + zinèbe (350)+ cuivre(600)+folpel(800)
DIAMETAN	2,5	cymoxanil (120) + propinèbe (1450)
DIAMETAN B	2,5	cymoxanil (120) + propinèbe (1450) + triadiméfon (50)
FULVAX	3	cymoxanil (120) + mancozèbe (1395)
FULVAX 2000	2	cymoxanil (120) + mancozèbe (1400)
FULVAX C	5	cymoxanil (120) + mancozèbe (400) + cuivre (625)
NOVOFIX F ACTIVE	2,5	cymoxanil (120) + zinèbe (575) + folpel (800)
REMILTINE	3	cymoxanil (120) + mancozèbe (1395)
REMILTINE CS	3	cymoxanil (120) + mancozèbe (399) + cuivre (900)
REMILTINE CUIVRE	3	cymoxanil (120) + mancozèbe (399) + cuivre (900)
REMILTINE F	2	cymoxanil (120) + mancozèbe (400) + folpel (750)
REMILTINE S	3	cymoxanil (120) + mancozèbe (1395)
SYGAN S	2,5	cymoxanil (120) + folpel (1200)
SYPHAL S	2,5	cymoxanil (120) + cuivre (750) + folpel (500)
VIGNOR 2L	2	cymoxanil (120) + folpel (400) + chlorothalonil (400)
Spécialités à base de phénylamides ("systémiques") (pas plus de 3 applications dans l'année)		
ACYLON SUPER F	3	métalaxyl (225) + folpel (1275)
ACYLON SUPER FLO	4,5	métalaxyl (225) + folpel (1273)
CALTAN	2,5	ofurace (150) + folpel (1125)
PULSAN	2,5	oxadixyl (200) + mancozèbe (1400) + cymoxanil (80)
SIRDATE S	2,5	oxadixyl (200) + folpel (750) + cymoxanil (80)
SYNCHRO	2,5	oxadixyl (200) + mancozèbe (1400) + cyproconazole (10) + cymoxanil (80)
TAIREL F,GABEN F	2,4	bénalaxyl (120) + folpel (960)
TAIREL M,GALBEN M	2,5	bénalaxyl (150) + mancozèbe (1875)
VAMIN	2,5	ofurace (150) + folpel (1125)
Spécialités à base de phoséthyl-Al ("systémiques")		
ALLIANCE	3	phoséthyl-Al (1500) + folpel (750) + fénarimol (9,9)
MIKAL	3	phoséthyl-Al (1500) + folpel (750)
RHODAX M	4,5	phoséthyl-Al (1980) + mancozèbe (1170)
VALIANT	3	phoséthyl-Al (1500) + folpel (750) + cymoxanil (120)

P364

PRODUITS UTILISABLES CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

On se reportera utilement au tableau paru dans le précédent bulletin pour les termes contact - pénétrant - systémique.

FONGICIDES DE CONTACT : à base d'une matière active de contact ou association de 2 ou plusieurs matières actives de contact.
Ils sont lessivables. Ce sont des préventifs stricts. Durée d'action : 10 - 12 jours hors lessivage, mais 3-4 jours seulement en condition favorable au Mildiou et croissance active de la vigne. Dans de telles conditions, il vaudra mieux utiliser des pénétrants ou des systémiques.

FONGICIDES PENETRANTS : à base de cymoxanil.
Le cymoxanil (pénétrant) est associé à une ou plusieurs matières actives de contact.

Par le cymoxanil, ils bénéficient de propriétés curatives dans les 2 jours après la contamination de Mildiou. Ils peuvent être utilisés à une cadence de 10-12 jours. Resserrez à 8 jours en cas de risques graves pendant la croissance active de la vigne.

FONGICIDES SYSTEMIQUES à base de phoséthyl-Al.
Le phoséthyl-Al (systémique) est associé à une ou plusieurs matières actives de contact. VALIANT contient en outre cymoxanil.
S'utilisent à une cadence de 14 jours, à resserer à 12 jours en cas de risques graves.
Dans ce cas, VALIANT sera préféré aux autres.
Ces produits peuvent être utilisés tout au long de la saison.

FONGICIDES SYSTEMIQUES à base d'anilides (ou phénilamides).
La matière anilide est associée à une ou plusieurs matières actives de contact. PULSAN et SYNCHRO contiennent en outre cymoxanil.
Grâce à l'anilide, ils bénéficient de propriétés curatives dans les 2 à 4 jours (selon les produits) après la contamination.
Leur utilisation doit être limitée à cause des risques de développement de souches de Mildiou résistantes aux anilides.
- pas plus de 3 traitements amenant une anilide dans la saison
- proscrire les applications de rattrapage sur Mildiou déclaré
- proscrire l'usage en pépinières.

Ils peuvent être utilisés en cas de risques graves. Le renouvellement de la protection Mildiou sera prévu :
- dans les 14 jours (12 jours en cas de risque graves) avec un produit à base d'anilide.
- dans les 10 jours maximum avec un autre produit.

PRODUITS PENETRANTS ET SYSTEMIQUES le lessivage de la matière active de contact modifie leurs propriétés.

Notamment leur activité ou leur action secondaire sur d'autres maladies (Black-Rot par exemple) qui peut être diminuée ou annulée.